

COMMUNE DE VILLEFRANCHE DE PANAT
Compte rendu de la séance du samedi 05 avril 2014

Membres en exercice : 15

Date de la convocation: 02/04/2014

L'an deux mille quatorze et le cinq avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de

Présents : 15

Votants : 15

Présents : Marcel BOUDES, Sébastien FONTANILLE, Didier BENEDET, Isabelle BONNEFOUS, Maryse LAUR, Jean-Marc SOLIGNAC, Jérôme ANGLES, Jean-Philippe CAUSSE, Yves MONTEILLET, Jean FABRE DE MORLHON, Béatrice BOUDES, Elisabeth VIMINI, Maurice PAYAN, Yves GALTIER, Marcelle CANIVENQ

Représentés :

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance :

Ordre du jour:

1. Election du Maire
2. Election des Adjointes

Délibérations du Conseil Municipal

Délibération n° D2014030

Objet : Election du Maire

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2122-1 à L 2122-17,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2121-17,

Le Président invite le Conseil à procéder à l'élection du maire conformément aux dispositions prévues à l'art L2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 15
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 15

- Majorité absolue : 15

a obtenu :

- M. Marcel BOUDES : 15 voix - Quinze voix

M. Marcel BOUDES ayant obtenu la majorité absolue est proclamé maire.

Pour : 15 - Contre : 0 - Abstentions : 0

Objet : Fixation du nombre d'adjoints

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2122-2 ;

Considérant que le conseil municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger ;

Considérant cependant que ce nombre ne peut pas excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal ;

Considérant que ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 4 adjoints.

Après avoir entendu l'exposé de monsieur le maire,

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré d'approuver la création de 4 (nombre) postes d'adjoints au maire.

Pour : 15 - Contre : 0 - Abstentions : 0

Objet : Election des Adjoints

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2122-7,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2121-17,

Mr le Maire rappelle que l'élection des adjoints intervient dans les mêmes conditions que pour celle du maire.

Les adjoints prennent rang dans l'ordre de leur nomination et il convient par conséquent de commencer par l'élection du premier adjoint.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Election du premier Adjoint :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 15
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 15

- Majorité absolue : 15

a obtenu :

- M. FONTANILLE Sébastien : 15 voix - Quinze

M. FONTANILLE Sébastien ayant obtenu la majorité absolue est proclamé premier Adjoint.

Election du deuxième Adjoint :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 15
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 15
- Majorité absolue : 15

a obtenu :

- Mme Isabelle BONNEFOUS : 15 voix - Quinze

Mme Isabelle BONNEFOUS ayant obtenu la majorité absolue est proclamé(e) deuxième Adjoint.

Election du troisième Adjoint :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 15
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 15
- Majorité absolue : 15

a obtenu :

- M. MONTEILLET Yves : 15 voix - Quinze

M. MONTEILLET Yves ayant obtenu la majorité absolue est proclamé troisième Adjoint.

Election du quatrième Adjoint :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 15
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 15
- Majorité absolue : 15

a obtenu :

- M. FABRE DE MORLHON Jean : 15 voix - Quinze

M. FABRE DE MORLHON Jean ayant obtenu la majorité absolue est proclamé quatrième Adjoint.

Pour : 15 - Contre : 0 - Abstentions : 0